

COMPTE RENDU

du CONSEIL D'ÉCOLE du 04 JUILLET 2023

Le Conseil d'École de l'École Maternelle et Élémentaire Intercommunale « *La Mare Autour* » s'est réuni le Mardi 04 Juillet 2023 à 18 H 30 à l'école, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école.

Ordre du Jour :

- 1 - Installation du nouveau Conseil d'École et nomination du secrétaire de séance
 - 2 - Bilan des projets de l'année 2022 - 2023
 - 3 - Bilan des activités extrascolaires 2022 – 2023
 - 4 - Règlement intérieur
 - 5 - Présentation de la rentrée 2023
 - 6 - Questions diverses
-

Étaient présents :

Équipe enseignante :

- M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école et Enseignant de la classe PS – MS ;
- Mme Hélène VIMONT, Enseignante de la classe de CP – CE1 ;
- Mme Carine DE MOTA, Enseignante de la classe CE1-CE2 ;
- Mme Lydie SCAVENNEC, Enseignante de la classe CE2-CM1 ;

Représentants des élus des Communes du SIVOS :

- M. Gilbert LARCHER, Maire de Boissy Lamberville ;
- Mme Myriam LE MEUR, Déléguée de Boissy Lamberville ;
- Mme Renée SIMON, Déléguée de Giverville ;
- Mme Morgane LINAND, Déléguée de Giverville ;
- M. Philippe TOUZÉ, Maire du Theil Nolent ;

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) :

M. Alexandre CASADO.

Représentants des Parents d'Élèves :

- Mmes Émilie FERREC et Adeline MULET, représentantes de la classe PS – MS ;
- Mmes Emmanuelle BOULARD, représentante de la classe MS - GS - CP ;
- Mme Virginie REIGNIER, représentante de la classe de CP ;
- Mmes Aurélie LEFÈBVRE-AUBÉ, représentante de la classe CE1 - CE2 ;
- Mme Élodie IBERT, représentante de la classe CE2 - CM1 ;
- Mmes Alexandra AUBÉ et Claire TRAVERS, représentantes de la classe CM1 - CM2.

Étaient excusés :

- M. Jean-Yves MARY, IEN de Bernay ;
- M. Thierry PARREY, Maire de Giverville ;
- M François JOURDAN, Maire de Bazoques et Mme Janine OSMONT, Déléguée de Bazoques ;
- Mme Pascale LEGRAS, Déléguée du Theil Nolent ;
- Mmes Sylvie RUELLE et Émilie VIGER, Enseignantes
- Mme Virginie ROGER, représentante de la classe MS – GS – CP ;
- Mme Lauriane BERTHOUT, représentante de la classe de CP ;

- Mme Mélanie LETERTRE, représentante de la classe CE1 - CE2.

1. Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance

M. BOURDON souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Conseil d'École de « *La Mare Autour* ». Mme SCAVENNEC est nommée secrétaire de séance.

2. Bilan des projets de l'année scolaire 2022 - 2023

2.1 – Le cycle piscine :

Le bilan des séances de piscine est satisfaisant. Les CP qui étaient dans 2 classes différentes ont dû se répartir les 11 séances.

2.2 – Les Cycle basket

Profitant de la nouvelle infrastructure sur le stade de Boissy Lamberville avec la mise à disposition de terrains multisports, l'intervenant Alexandre BONÉ a engagé un cycle basket avec les 2 classes du cycle 3 tous les lundis après-midi au mois de juin 2023. Le bilan est positif !

2.3 – Les carrés potagers

Les deux classes de maternelle ont repris les carrés potagers au printemps en plantant différents légumes. Ainsi chaque élève repartira avec 1 salade et des radis le jour de la sortie. Les élèves sont toujours enthousiastes de travailler dans le jardin et de s'occuper de leurs plantations. Ils ont d'ailleurs goûté à plusieurs reprises leurs cueillettes de fraises.

2.4 – Le Projet « *Un orchestre à l'école* »

Les six classes se sont engagées dans cette action culturelle de l'Orchestre Régional de Normandie, basé à Caen. Chaque cycle a appris 4 chants en formation chorale avec des interventions des musiciens de l'orchestre de Normandie et de la Conseillère Pédagogique Départementale en éducation musicale. La restitution de ce travail a eu lieu le mardi 20 juin 2023 à la salle des fêtes de Thiberville en présence de 12 musiciens qui ont accompagné les chanteurs. Les Enseignants remercient tous les Parents qui ont aidé à la réussite de cette soirée. M. BOURDON précise que la capacité de la salle des fêtes (*300 places assises maximum*) a contraint à réaliser 2 spectacles et à limiter la présence de 2 personnes maximum par famille. Il informe qu'un courrier va être envoyé à la Mairie de Thiberville afin de demander une réduction du tarif de la location qui est d'un montant de 260 €. En effet, l'école de Boissy Lamberville est l'une des 2 écoles rurales avec celle de Barc à avoir participé à cette action culturelle qui a permis aux élèves de rencontrer et de chanter avec les musiciens d'un orchestre.

2.5 – La Collecte Papier

Cette année l'opération collecte de papier/cartonnette en partenariat avec le SDOMODE a collecté 3,1 tonnes contre 1,92 tonne en 2022. Le SDOMODE indemnise la coopérative scolaire 75 € la tonne. Opération donc réussie car les parents ont été avertis de cette opération dès le début de l'année scolaire.

2.5 – Les sorties pédagogiques

Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix d'organiser plusieurs sorties pédagogiques, elles ont été enrichissantes pour les élèves qui les ont préparées en amont et exploitées ensuite dans les classes :

- Le 23 Mars 2023 : 2 classes ont assisté à un spectacle musical au théâtre « PIAF » de Bernay (*coût pour la coopérative 168 €*)
- Le 17 Avril 2023 : 2 classes ont assisté un spectacle au théâtre « L'Éclat » de Pont-Audemer (*Coût pour la coopérative 134 € et 230 € de transport*)
- Le 11 Mai 2023 : - 2 classes se sont rendues au Zoo CERZA à Hermival-Les-Vaux ; les élèves ont pu bénéficier d'une animation sur la nourriture des animaux (*coût pour la coopérative 655 € et 352 € de transport pris en charge par le SIVOS*)
- 2 classes ont visité la Ferme Pédagogique à Tourville-sur-Pont-Audemer (*coût pour la coopérative 485 € et 222 € de transport pris en charge par la CCLPA*)

- Le 05 Juin 2023 : 2 classes sont allées à Rouen pour une croisière commentée sur la Seine, une visite au Musée des Beaux-Arts pour la classe de CE et une visite animée à l'IUT de Chimie à Mont St Aignan pour la classe des CM. Cette dernière clôturait les interventions de 2 étudiantes en chimie à l'IUT venues proposer des activités à l'école en janvier dernier. M. BOURDON précise que le transport a dû se faire en train, bus et métro faute d'avoir trouvé un transporteur autocariste qui accepte ce trajet. En effet, les transporteurs ont dû mal à recruter des chauffeurs et non plus de nombreuses possibilités pour répondre aux demandes des écoles surtout si les horaires débordent sur les horaires des circuits scolaires.

M. BOURDON informe l'assemblée que la CCLPA a décidé lors du vote budgétaire 2023 de réduire les crédits alloués aux écoles de son territoire pour arriver à 0 € en 2025. Le prétexte est que la CCLPA n'a pas la compétence scolaire et ne peut donc financer le transport des sorties scolaires ! Il est évident que cela pénalisera l'avenir des sorties scolaires pour toutes les écoles rurales de la CCLPA. Pour information, avant la fusion des trois Communautés de Communes en 2017, la somme allouée aux sorties scolaires était un maximum de 1 000 € puis elle est descendue à 750 € en 2021 et à 605 € en 2023 ! M. LARCHER précise que c'est une volonté de faire des économies dont pâtiront les élèves car les Communes ou SIVOS ne pourront pas forcément prendre le relais ; surtout que la région a décidé unilatéralement de supprimer son aide financière aux transports de car du midi pour les cantines !

2.6 – Les Interventions de l'Infirmière Scolaire

L'infirmière scolaire est venue faire des interventions dans les 4 classes élémentaires sur les dangers des écrans et des réseaux sociaux. Suite aux échanges entre les élèves et l'infirmière, les enseignants tiennent à exprimer aux représentants des parents d'élèves leur stupéfaction du temps d'écrans trop important donné à la majorité de leurs élèves au sein du milieu familial. Un échange s'engage sur les moyens de faire prendre conscience aux familles des dangers des écrans (baisse de la concentration des élèves dans les classes, participation à des jeux violents réservés aux adultes, jeux en ligne...) et des réseaux sociaux (un certain nombre de CM sont déjà sur Tiktok !! ,...) et ce malgré les alertes des pédiatres, des informations des enseignants lors de leur réunion de rentrée ou des actions comme la semaine d'information effectuée par la CCLPA en septembre 2022.

M. BOURDON demande aux représentants d'échanger davantage avec les autres parents sur ces dangers.

3. Bilan des activités extra-scolaires de 2022 - 2023

Selon le document distribué, M. BOURDON, Mandataire de la coopérative scolaire de l'école, présente le bilan financier des différentes actions organisées par la coopérative et avec l'étroite collaboration de Parents d'Élèves que l'Équipe Enseignante tient à remercier.

- La vente des 203 calendriers OCCE a rapporté 335 € contre 500 € l'année dernière ; baisse de la vente qui a entraîné un nombre de 47 calendriers payés mais invendus !
- La Bourse aux jouets qui s'est déroulée le Dimanche 20 Novembre à Giverville a rapporté 265,50 €. La prochaine bourse aux jouets aura lieu le 02 décembre 2023 à la salle des fêtes de Boissy Lamberville pour avoir la possibilité d'accueillir plus d'exposants.
- La vente des photos de classe a rapporté 1 419 € contre 1 228 € l'année dernière ; cette année, il y avait plus d'élèves scolarisés à l'école !
- La vente des chocolats de Noël a rapporté 803,40 € contre 557,43 € l'année dernière.
- La vente de Fleurs a rapporté 154,78 € contre 172,11 € l'année dernière !
- La vente de Chocolats de Pâques a rapporté 381,83 € contre 397 €.
- Le repas dansant a rapporté 1 402,63 € contre 1 512,42 €. Un peu moins de personnes : 167 contre 174 l'an dernier !
- Le spectacle a rapporté 52,41 € ; l'achat de bonbons pour les revendre en sachets lors du spectacle permet de faire moins de bénéfices.
- La collecte de papiers a rapporté la somme de 232,50 € contre 144 € l'an dernier.

L'ensemble de ces actions a rapporté la somme de 4 855,17 contre 4 584,72 € soit 270,45 en plus.

4. Règlement intérieur

4.1 : Le règlement

Aucune modification n'est demandée au règlement intérieur de l'école. Il est adopté à l'unanimité.

Les parents font remarquer que le stationnement par les parents des externes sur l'espace réservé aux cars et au service est toujours d'actualité malgré l'interdiction stipulée dans le règlement !

M. LARCHER va envoyer un courrier à la gendarmerie afin de verbaliser les contrevenants. Il est demandé au directeur de rappeler dans sa note de rentrée ce point et également le fait de ne pas fumer aux abords de l'école.

Certains parents interpellent les enseignants sur l'habillement non décent (*type brassière, jupe très courte ou short très court*) de certaines élèves. L'équipe enseignante rappelle à ces élèves l'article du règlement qui interdit ce type de vêtement. Le Directeur s'engage à rappeler cet article par écrit aux familles.

4.2 : Le temps Méridien

Suite aux problèmes récurrents de discipline des élèves dans les couloirs et dans la cour de récréation sur le temps méridien, M. BOURDON demande à l'assemblée de se prononcer sur l'étendue du permis à point dans les couloirs et dans la cour de récréation. Ce permis n'avait cours actuellement qu'au sein du restaurant scolaire.

Un échange s'engage sur l'organisation entre les deux services, le manque éventuel d'une personne. M. LARCHER demande aux personnes présentes si elles connaissent éventuellement une personne qui serait prête à encadrer les élèves sur le temps du midi soit 1 h 30 par jour.

Le Conseil d'École décide d'étendre le permis à point sur tous les espaces du temps méridien avec une échelle graduée pour la perte de points. Il est décidé également qu'une réunion avec le SIVOS, le personnel de service et des enseignants aura lieu avant la rentrée pour essayer d'améliorer l'organisation.

5. Présentation de la rentrée de septembre 2023

M. BOURDON présente la rentrée 2023 en informant l'assemblée que l'équipe enseignante et AESH restera inchangée pour 2023 – 2024.

Au niveau des effectifs une légère baisse est constatée avec 143 élèves au lieu de 149 pour l'année scolaire 2022 – 2023 ; il y a 18 départs en 6^{ème} et 6 élèves qui déménagent contre 12 arrivées de PS et 6 emménagements. M. BOURDON rappelle que, depuis quelques années, les effectifs évoluent tout au long de l'année en positif comme en négatif.

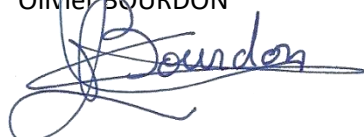
Ainsi au 04 juillet 2023, les effectifs pour la rentrée 2023 sont les suivants :

12 PS – 23 MS – 10 GS - 12 CP – 19 CE1 – 28 CE2 - 20 CM1 – 19 CM2 soit un total de 143 élèves.

Ces élèves ont été répartis dans les six classes qui garderont un double cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 19 H 50

Le Directeur de l'école
Olivier BOURDON



La Secrétaire de séance
Lydie SCAVENNEC

